

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
DEPARTEMENT URBANISME ET HABITAT
IMMEUBLE LE 108
108 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND
CS 50589
76006 ROUEN CEDEX

Siège Social

Chemin de la Bretèque - CS 30059
76237 Bois-Guillaume cedex
Tél. : 02 35 59 47 47
Fax : 02 35 12 21 08
Email : accueil76
@normandie.chambagri.fr

N/Réf : LL/NM

Pôle Territoires et Environnement

Dossier suivi par Mme Laurie LECUYER

Ligne directe : 02.35.59.47.20

amenagement.urbanisme@normandie.chambagri.fr

Bois-Guillaume, le 12 octobre 2023

Objet : Avis sur le projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) métropolitain

Dossier suivi par Mme Anne-Sophie TOCQUEVILLE

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier reçu en date du 29 septembre 2023, vous nous soumettez le projet cité en objet et sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture.

La procédure de modification simplifiée n°7 du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole Rouen Normandie a pour objet :

- la mise à jour des définitions des destinations/sous-destinations des constructions,
- la réduction de la consommation foncière,
- le changement de zonage au sein de la zone urbaine,
- l'évolution des règles graphiques de morphologie urbaine,
- l'évolution des emplacements réservés,
- l'ajustement d'OAP sectorielles et d'OAP de grands projets,
- la correction d'erreurs matérielles,
- l'évolution d'un secteur de mixité sociale,
- l'identification d'un bâtiment agricole pouvant changer de destination



Ces évolutions réglementaires et graphiques ne portent pas atteintes aux espaces et activités agricoles.

A ce titre, nous donnons un **avis favorable** au projet de modification simplifiée n°7.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Sébastien LEVASSEUR
Vice-Président de la Chambre d'agriculture
Président de la Commission Territoires